

**Question orale à Madame Roselyne BACHELOT-NARQUIN**  
**Ministre de la Santé, de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative**

Conformément aux orientations de santé publique en matière d'organisation des soins de suite et de réadaptation, et notamment aux préoccupations des autorités visant à l'amélioration de la filière de soins gériatriques dans l'agglomération roubaisienne, le Centre Hospitalier de Watrelos a obtenu l'autorisation de création de 30 lits de soins de suite sur son site, en partenariat étroit avec le centre hospitalier de Roubaix. C'est la commission exécutive de l'agence régionale de l'hospitalisation Nord - Pas-de-Calais qui a accordé cette autorisation par délibération du 18 octobre 2005. Elle est une offre de soins indispensable pour les habitants âgés de Roubaix-Watrelos et des communes alentour ; il y a un besoin majeur de ces lits.

Faute de moyens financiers, cette opération n'a cependant pu être encore réalisée. Ainsi, une prolongation provisoire d'autorisation a été accordée, considérant un commencement d'exécution. Malgré tous les efforts, considérables, faits par le centre hospitalier de Watrelos pour équilibrer ses comptes, ses moyens en termes d'autofinancement sont extrêmement limités et les conditions de crédit actuelles rendent cette opération quasiment impossible sans une aide ponctuelle. Le coût total de construction de cet équipement est de 3,7 millions d'euros (TTC) auxquels s'ajoutent 0,9 millions d'honoraires divers. Voilà pourquoi, sur un territoire frappé par de grands plans sociaux, où les revenus moyens par habitant sont les plus faibles de toute la communauté urbaine de Lille, et où, surtout, les indicateurs locaux de santé sont particulièrement médiocres et exigent une mobilisation spécifique, la solidarité nationale devrait se traduire par un soutien financier particulier. A l'heure du plan de relance que conduit le Gouvernement, celui-ci a ainsi le moyen de contribuer à financer un projet qui soutiendra l'activité économique, et qui a une forte utilité sociale et humaine. D'autant qu'il s'agit surtout d'un projet correspondant à la volonté du Gouvernement de créer des lits d'aval qui manquent cruellement sur ce territoire de santé.

Il est certain que dès leur ouverture, ces lits de soins de suite seraient occupés en totalité, répondant ainsi aux attentes des centres hospitaliers de Watrelos et de Roubaix, et de toute la population du bassin de santé. Il désire connaître quelle pourrait être la contribution de l'Etat à cet équipement primordial.



ERROR: syntaxerror  
OFFENDING COMMAND: --nostringval--

STACK:

/Title  
(  
/Subject  
(D:20090302122015)  
/ModDate  
(  
/Keywords  
(PDFCreator Version 0.8.0)  
/Creator  
(D:20090302122015)  
/CreationDate  
(HOLLEBFR)  
/Author  
-mark-